Informations de base

2004/0195(AVC) AVC - Procédure d'avis conforme (historique) Accord d'association CE/Chili: élargissement 2004 de l'Union européenne. Protocole Voir aussi 2002/0239(AVC) **Subject** 6.40.10 Relations avec les pays d'Amérique Latine, Amérique centrale, Caraïbes **Zone géographique** Chili	Procédure terminée

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
INTA Commerce international	BARÓN CRESPO Enrique (PSE)	30/09/2004

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	13/09/2004

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	2621	2004-11-22
Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace)	2658	2005-05-10

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Relations extérieures	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
20/08/2004	Publication de la proposition législative initiale	COM(2004)0566	

02/12/2004	Vote en commission		Résumé
20/01/2005	Publication de la proposition législative	13286/2004	Résumé
25/01/2005	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0007/2005	
26/01/2005	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
27/01/2005	Décision du Parlement	T6-0015/2005	Résumé
27/01/2005	Résultat du vote au parlement		
10/05/2005	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
10/05/2005	Fin de la procédure au Parlement		
08/06/2005	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2004/0195(AVC)
Type de procédure	AVC - Procédure d'avis conforme (historique)
Sous-type de procédure	Accord international
Modifications et abrogations	Voir aussi 2002/0239(AVC)
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	INTA/6/23352

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0007/2005	25/01/2005	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0015/2005 JO C 253 13.10.2005, p. 0013-0027 E	27/01/2005	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif complémentaire	13285/2004	17/11/2004	Résumé
Document de base législatif	13286/2004	20/01/2005	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Proposition législative initiale	COM(2004)0566	20/08/2004	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Décision 2005/0423 JO L 144 08.06.2005, p. 0042-0042	Résumé

Accord d'association CE/Chili: élargissement 2004 de l'Union européenne. Protocole

2004/0195(AVC) - 10/05/2005 - Acte final

OBJECTIF : inclure les 10 nouveaux États membres à l'accord d'association entre l'Union et le Chili.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2005/423/CE du Conseil relative à la conclusion d'un protocole additionnel à l'accord établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et le Chili, d'autre part pour tenir compte de l'adhésion à l'Union des 10 nouveaux États membres.

CONTENU : La présente décision vise à permettre l'association des 10 nouveaux États membres à l'accord d'association UE-Chili. L'aspect le plus important su protocole porte sur l'ajout des nouvelles langues officielles des nouveaux États membres.

Accord d'association CE/Chili: élargissement 2004 de l'Union européenne. Protocole

2004/0195(AVC) - 27/01/2005 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Enrique BARÓN CRESPO (PSE, E), le Parlement européen se rallie à la position de sa commission au fond et donne son avis conforme sur la conclusion du protocole à l'accord.

Accord d'association CE/Chili: élargissement 2004 de l'Union européenne. Protocole

2004/0195(AVC) - 20/01/2005 - Document de base législatif

OBJECTIF : inclure les 10 nouveaux États membres à l'accord d'association entre l'Union et le Chili.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

CONTENU : Conformément à l'article 6, par. 2, de l'Acte d'adhésion des nouveaux États membres à l'Union, l'adhésion de ceux-ci à l'accord d'association UE-Chili doit être approuvée par la conclusion d'un protocole additionnel à cet accord. C'est l'objet de la présente proposition qui utilise, pour ce faire, une procédure spécifique et simplifiée (conclusion de l'accord par le Conseil statuant à l'unanimité au nom des États membres, et le pays tiers concerné). Cette procédure ne porte pas atteinte aux compétences propres de la Communauté.

Le texte du protocole négocié avec le Chili est joint à la proposition (voir doc. 13285/2004).

Accord d'association CE/Chili: élargissement 2004 de l'Union européenne. Protocole

2004/0195(AVC) - 17/11/2004 - Document de base législatif complémentaire

Le présent document constitue le protocole définitif à l'accord entre l'Union européenne et le Chili portant sur l'inclusion des 10 nouveaux États membres à l'accord d'association entre l'Union et le Chili.